

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Oraamel H. Simpson à l'Etat de la Louisiane cautionnement de \$10,000 pour le fidèle exercice de ses fonctions de notaire.

Wynne G. Rogers à l'Etat de la Louisiane cautionnement de \$10,000 pour le fidèle exercice de ses fonctions de notaire.

Robert G. Greene à Householders Bldg and Repair Co., lot Franklin, Clio, Caliope et Liberty; 2 lots Constance, Magazine, Foucher et Antonine \$5880— Legier.

Acquéreur au Vendeur, la même propriété — Zengel.

J. J. Pendergast à N. O. & N. E. Realty Co., (N. E. Realty Co.) bail de la propriété No. 532-34 St. Ferdinand entre Decatur et N. Peters, pour un an à \$2750 par mois.

Joseph P. Martinez, Jr., à Joseph P. Martinez, portion Gordon, Alaboo, Marais et Urquhart, lot dans le même îlot, portion dans l'île No. 450, 3me Dist, faisant face aux rues Urquhart et Alaboo, aussi dix lots St. Anthony, Annette, Hope et Duels.

Louis Schick à Mme Ruth Wagnon, option d'acheter la portion Annunciation, 3me, 4me et Chippewa, pour \$2625.

Mme Laurence C. Nicholls à E. Denegre Martin, lot Josephine, Coliseum, Prytania et Jackson, \$2500 — Puig.

Mme Thomas S. McGovern à Eureka Homestead Society, lot Carondelet, 3me, 4me et Baronne, \$1500 — Benedict.

Acquéreur au Vendeur, la même propriété \$1500 — Benedict.

Dr. Marcus O. Carey à Patrick S. Harvey, bail de la propriété No. 600 Elmira Ave., coin Evelina, Algiers, pour 3 ans à \$20 par mois.

Frank ou Francesco Palmisano à Wm. R. Gilbert, portion Pine, Green, Broadway et Birch, \$1433.33 — Manion.

Adolphe Mouledous, et als à Eureka Homestead Society, 2 lots Laurel, Peniston, Live Oak et Amelia \$1000 — Benedict.

Acquéreur au Vendeur, la même propriété \$700 — Loomis.

Wm. Cline à Andrew B. Carr, lot Poydras, Perdido, Johnson et Galvez, \$1200 — Manion.

Mme Wenzel Rzehak à Mutual Bldg and Homestead Assn., lot Hagan, Gravier, Rendon et Tulane, \$2600 — Rehentisch.

Acquéreur à Mme Henry Lehman la même propriété, \$2600 — Rehentisch.

John C. McCracken, et als à Thomas H. Smith, portion Royal, Customhouse ou Iberville, Bourbon et Bienville, \$35,500 — Dresner.

Joseph V. Harrington à Ernest J. Miramon, lot Hennessy, Iberville, Alexander et Bienville, \$4100 — Rossi.

Sylvestre Blasini, et als à Théophile A. et Oscar Maumus, lot Orleans, Prieur, St. Ann et Roman, \$2500 — Rossi.

Mme Lula Price Fee à Louis P. Cuissac, lot Rampart, Andry, St. Claude et Egania, \$1000 — Legier.

Pierre Pommes à Irene Amaral, portion Dauphine, Bourbon et Esplanade, \$1400 — Pommes.

Peter E. V. Bertoniere à City Farms Co., lot Dwyer Road, Morrison Road, lot No. 14 et lot No. 25 \$3581 — Beer.

City Farms Co. à Joseph Revon, la même propriété, \$3527.62 — Beer.

Dublin, Dante, Forshey et Olander, \$300 — Rossi.

Conrad Gemar à Third District Bldg Assn. portion et lot Dauphine, Burgundy, Jourdan et Sisters, \$910 — Zengel.

Acquéreur au Vendeur, la même propriété — Zengel.

J. J. Pendergast à N. O. & N. E. Realty Co., (N. E. Realty Co.) bail de la propriété No. 532-34 St. Ferdinand entre Decatur et N. Peters, pour un an à \$2750 par mois.

Joseph P. Martinez, Jr., à Joseph P. Martinez, portion Gordon, Alaboo, Marais et Urquhart, lot dans le même îlot, portion dans l'île No. 450, 3me Dist, faisant face aux rues Urquhart et Alaboo, aussi dix lots St. Anthony, Annette, Hope et Duels.

Louis Schick à Mme Ruth Wagnon, option d'acheter la portion Annunciation, 3me, 4me et Chippewa, pour \$2625.

Mme Laurence C. Nicholls à E. Denegre Martin, lot Josephine, Coliseum, Prytania et Jackson, \$2500 — Puig.

Mme Thomas S. McGovern à Eureka Homestead Society, lot Carondelet, 3me, 4me et Baronne, \$1500 — Benedict.

Acquéreur au Vendeur, la même propriété \$1500 — Benedict.

Dr. Marcus O. Carey à Patrick S. Harvey, bail de la propriété No. 600 Elmira Ave., coin Evelina, Algiers, pour 3 ans à \$20 par mois.

Frank ou Francesco Palmisano à Wm. R. Gilbert, portion Pine, Green, Broadway et Birch, \$1433.33 — Manion.

Adolphe Mouledous, et als à Eureka Homestead Society, 2 lots Laurel, Peniston, Live Oak et Amelia \$1000 — Benedict.

Acquéreur au Vendeur, la même propriété \$700 — Loomis.

Wm. Cline à Andrew B. Carr, lot Poydras, Perdido, Johnson et Galvez, \$1200 — Manion.

Mme Wenzel Rzehak à Mutual Bldg and Homestead Assn., lot Hagan, Gravier, Rendon et Tulane, \$2600 — Rehentisch.

Acquéreur à Mme Henry Lehman la même propriété, \$2600 — Rehentisch.

John C. McCracken, et als à Thomas H. Smith, portion Royal, Customhouse ou Iberville, Bourbon et Bienville, \$35,500 — Dresner.

Joseph V. Harrington à Ernest J. Miramon, lot Hennessy, Iberville, Alexander et Bienville, \$4100 — Rossi.

Sylvestre Blasini, et als à Théophile A. et Oscar Maumus, lot Orleans, Prieur, St. Ann et Roman, \$2500 — Rossi.

Mme Lula Price Fee à Louis P. Cuissac, lot Rampart, Andry, St. Claude et Egania, \$1000 — Legier.

Pierre Pommes à Irene Amaral, portion Dauphine, Bourbon et Esplanade, \$1400 — Pommes.

Peter E. V. Bertoniere à City Farms Co., lot Dwyer Road, Morrison Road, lot No. 14 et lot No. 25 \$3581 — Beer.

City Farms Co. à Joseph Revon, la même propriété, \$3527.62 — Beer.

Dublin, Dante, Forshey et Olander, \$300 — Rossi.

David Caffrey et als. à Mme Alfred E. Barkley et als., 2 lots, John Fern, Burdette et Hickory, \$1450 — Dreyfous.

Veuve Gabriel Madison à Savings and Homestead Assn., lot Spruce Cohn, Monroe et Leonidas, \$300 — Manion.

Acquéreur au Vendeur, la même propriété — Manion.

J. J. Pendergast à N. O. & N. E. Realty Co., (N. E. Realty Co.) bail de la propriété No. 532-34 St. Ferdinand entre Decatur et N. Peters, pour un an à \$2750 par mois.

Joseph P. Martinez, Jr., à Joseph P. Martinez, portion Gordon, Alaboo, Marais et Urquhart, lot dans le même îlot, portion dans l'île No. 450, 3me Dist, faisant face aux rues Urquhart et Alaboo, aussi dix lots St. Anthony, Annette, Hope et Duels.

Louis Schick à Mme Ruth Wagnon, option d'acheter la portion Annunciation, 3me, 4me et Chippewa, pour \$2625.

Mme Laurence C. Nicholls à E. Denegre Martin, lot Josephine, Coliseum, Prytania et Jackson, \$2500 — Puig.

Mme Thomas S. McGovern à Eureka Homestead Society, lot Carondelet, 3me, 4me et Baronne, \$1500 — Benedict.

Acquéreur au Vendeur, la même propriété \$1500 — Benedict.

Dr. Marcus O. Carey à Patrick S. Harvey, bail de la propriété No. 600 Elmira Ave., coin Evelina, Algiers, pour 3 ans à \$20 par mois.

Frank ou Francesco Palmisano à Wm. R. Gilbert, portion Pine, Green, Broadway et Birch, \$1433.33 — Manion.

Adolphe Mouledous, et als à Eureka Homestead Society, 2 lots Laurel, Peniston, Live Oak et Amelia \$1000 — Benedict.

Acquéreur au Vendeur, la même propriété \$700 — Loomis.

Wm. Cline à Andrew B. Carr, lot Poydras, Perdido, Johnson et Galvez, \$1200 — Manion.

Mme Wenzel Rzehak à Mutual Bldg and Homestead Assn., lot Hagan, Gravier, Rendon et Tulane, \$2600 — Rehentisch.

Acquéreur à Mme Henry Lehman la même propriété, \$2600 — Rehentisch.

John C. McCracken, et als à Thomas H. Smith, portion Royal, Customhouse ou Iberville, Bourbon et Bienville, \$35,500 — Dresner.

Joseph V. Harrington à Ernest J. Miramon, lot Hennessy, Iberville, Alexander et Bienville, \$4100 — Rossi.

Sylvestre Blasini, et als à Théophile A. et Oscar Maumus, lot Orleans, Prieur, St. Ann et Roman, \$2500 — Rossi.

Mme Lula Price Fee à Louis P. Cuissac, lot Rampart, Andry, St. Claude et Egania, \$1000 — Legier.

Pierre Pommes à Irene Amaral, portion Dauphine, Bourbon et Esplanade, \$1400 — Pommes.

Peter E. V. Bertoniere à City Farms Co., lot Dwyer Road, Morrison Road, lot No. 14 et lot No. 25 \$3581 — Beer.

City Farms Co. à Joseph Revon, la même propriété, \$3527.62 — Beer.

voyé indéfiniment qui concerne le cautionnement.

Joseph Webre & Co., Ltd., en banqueroute motion de l'administrateur contre Joseph B. Dorner, Sheriff, et Edward N. Pugh, entendue et soumise.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux procès.

L. Schepp Co. vs. Lem. Cooper Bros. et al., \$696 réclamation — Foster, Milling, Brian & Saal.

Carl Hill vs. Josephine Hammond, annulation de mariage — Mme H. Byrnes Jr., et P. D. Oliver.

COUR D'APPEL DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS.

Metropolitan Bank et als. vs. James B. Sinnott, District Est de la Louisiane, décret affirmé.

United States of America ex rel State of Louisiana vs. Hon. Alec Boarman, Juge de District des Etats-Unis District Ouest, permission accordée de présenter un mandamus.

Myra B. Martin, Executrix vs. William B. Chamber, Administrateur, District Est du Texas, décret pour la demande.

Successo de A. A. Parker, pétition pour vente.

Succession de G. Bodinger, pétition pour renvoyer le Tuteur.

Mme Blanche Lutembacher vs. Mitchell Borne Construction Co. et al. verdict pour la demandante pour \$10,004.

COURS DE CITE.

Nouveaux procès.

Jules S. Dreyfous vs. Eugene Christien, \$20 pour loyer.

Ovide LeBeque, Agt. vs. Mme Stella Peterson, pour possession de l'immeuble 533 Burgundy.

J. Ribet vs. Devlese, pour possession de l'immeuble 733 St. Peter.

Mme John Weber per M. Weber vs. M. et Mme Bobe, pour possession de l'immeuble 2019 Jackson Ave.

C. W. Power vs. M. et Mme F. A. Rodrigues, \$50 sur un billet.

La même vs. W. Hayes et als., \$50.12 sur un billet.

La même vs. E. Schayot et als., \$30 sur un billet.

C. Lazard Co. Ltd. vs. E. Kenair, \$20 pour marchandise.

Westley Hawn vs. J. C. Waldo, \$25.25 sur un billet.

Fairchild Auto Co. vs. Hy. Weil, \$100 sur un compte ouvert.

LE NOUVEAU "CYCLE CONFORT."

On ne peut, en effet, rien rêver de plus confortable comme cycle que cette nouvelle création d'un inventeur italien, M. Guglielmino.

L'appareil est à deux roues, comme une bicyclette ordinaire, mais au lieu d'une selle, il possède un siège à dossier sur lequel le cycliste prend place commodément, et d'où il dirige la machine à l'aide d'un volant analogue à celui d'une automobile.

Le mouvement est donné par deux pédales placées un peu en avant du siège et qu'on peut actionner avec les pieds, comme sur une bicyclette ordinaire. L'équilibre n'est pas plus difficile à tenir, et tous ceux qui savent monter à bicyclette pourront user du "cycle confort" pour se promener. L'appareil semble d'ailleurs, se recommander tout spécialement pour les dames.

AVIS A TOUS CEUX QUI VEULENT APPRENDRE LE FRANÇAIS.

lished, every day, in the columns of the Bee a series of graduated exercises from Prof. Berlitz's work, whose excellence is recognized the world over.

We shall begin that publication on the first of May.

In order to facilitate the task for beginners, we will accompany the explanatory notes with the English equivalent.

Any persons who, for some reason or other, has missed the first lessons, can obtain back numbers of the paper, either by calling at our office or requesting that they be forwarded by mail.

The advantages claimed for this method are:

(a) The lessons are mostly based on object-teaching; this results in the students associating perception with the foreign expressions; he thus is soon able to think in the foreign idiom.

(b) Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue.

(c) The most useful is always taught first, so that the student's mind is not encumbered with rules and word forms that he cannot immediately use and will forget again before reading them.

(d) Where rules are to be given, they are illustrated by striking examples, so that even those who are not good grammarians can fully understand them.

(e) The pronunciation of all difficult words or expressions is carefully transcribed, so that the students need not constantly rely on their teacher, and can, if necessary, progress entirely without him.

All idioms or other difficulties are carefully explained in order to emancipate the intelligent students from their teacher.

The method is designed:

(1) For self-instruction: The student in such case reads over aloud, and several times, each lesson and then asks himself the questions of the book, answering them.

(2) For reciprocal instruction in clubs or parties of friends, each member alternately taking the rôle of the teacher, asking the questions and letting the others alternately answer. This has the advantage over self-instruction that the ear is more thoroughly drilled in catching the foreign sounds by hearing other people's voices, and, as several heads know more than one, each student will be able in his turn to correct mistakes made by his fellow-students.

LA SANTE DU PAPE.

Correspondance Spéciale de l'Abbeille.

</